



CONTACT@EXPOSUD.FR



04 93 67 55 40

40 BOULEVARD WILSON
06600 ANTIBES

NOS HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

(Applicable sur les prix de vente TTC des biens)

Supérieur à 1 000 001 €	6%
De 100 001 à 1 000 000 €	6.5%
De 30 001 à 100 000 €	7%
De 1 à 30 000 €	10%
Terrain / Fond de commerce	10%

HONORAIRES DE LOCATION

1. Honoraires de négociation (exclusivement à la charge du bailleur) – OFFERT
 2. Honoraires de visites, de constitution du dossier et de rédaction du bail
10 € TTC par m² à la charge du locataire
10 € TTC par m² à la charge du bailleur
 3. Honoraires d'état des lieux d'entrée
3 € TTC par m² à la charge du locataire
3 € TTC par m² à la charge du bailleur
- Pas d'honoraires d'état des lieux de sortie

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de gestion 7.8 % TTC mensuel

HONORAIRES DE SYNDIC

Devis établi après les éléments fournis.

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DÛS AVANT
LA CONCLUSION D'UN AVANT CONTRAT.